

# ÉTAT SOCIAL

## L'État social en quête de légitimité

Christophe Ramaux  
CES – Université Paris 1

L'État social entendu au sens large - protection sociale mais aussi services publics, droit du travail et politiques économiques (budgétaire, monétaire, industrielle, des revenus...) - constitue une véritable révolution, laquelle est toujours présente. Le néolibéralisme est certes parvenu à imposer un nouveau modèle, en réorientant en particulier radicalement certains dispositifs de politique économique (finance libéralisée, libre échange, austérité salariale, contre révolution fiscale...). S'il l'a rogné et déstabilisé, il n'est pas pour autant parvenu à le mettre à bas. À bien y réfléchir, nous ne vivons pas dans des économies de marché mais dans des économies avec du marché et de l'intervention publique, et cela y compris dans les pays dits libéraux. Le capital domine à bien des égards, et le néolibéralisme a durci cette domination, mais il ne surdétermine pas la totalité sociale, des sphères entières d'activité lui échappent (Ramaux, 2012).

Partant de là, surgit un immense paradoxe : alors que l'État social est *notre* véritable révolution, nous ne disposons toujours pas à proprement parler de sa théorie. Qu'a à nous dire l'Économie des conventions (EC) à ce sujet ? Beaucoup plus qu'elle ne nous en a dit jusqu'alors peut-on soutenir.

Qu'elle ne nous en dit jusqu'alors ? L'expression est faible tant il apparaît que l'État n'a jamais été jusqu'à ce jour au cœur du programme de recherche conventionnaliste. De façon symptomatique, aucune publication d'O. Favereau ne mentionne le mot État dans son titre, à une exception près (*cf. infra*). Comment expliquer ce silence ? Suggérons une piste de lecture : l'EC, à l'instar de bien d'autres, peut se lire en termes de *sortie* du marxisme, mais sans dépassement par le haut, ce qui en marque les limites.

### Comment dépasser par le haut le marxisme ? La question de l'État

Le lancement de l'EC a été acté par la publication d'un numéro dédié de la *Revue économique* en 1989. On peut voir dans cette date tout sauf un hasard. L'EC est contemporaine de la fin de la guerre froide et de la sortie du marxisme. Par *sortie* du marxisme nous entendons non pas l'abandon de ses apports (l'analyse du capitalisme en termes de salariat pour faire bref ce qui n'est évidemment par rien puisque tel fut l'objet d'étude central de Marx), mais celle de ses impasses, sa prétention à tout expliquer à l'aune du rapport d'exploitation salariale. La principale

limite du marxisme est plus précisément son incapacité à lire les deux révolutions qui ont marqué ces deux derniers siècles : la démocratie dans la sphère du politique, l'État social dans celle de l'économie, impasse d'autant plus dommageable qu'on a là justement les deux leviers - étroitement imbriqués, la première étant le fondement politique du second - par lesquels peut être remise en cause la domination du capital. La thèse selon laquelle la lutte des classes née du rapport d'exploitation salariale surdétermine tout, «en dernier ressort» comme le soutiennent les marxistes, interdit par construction de saisir la portée révolutionnaire de l'État social et de la démocratie, l'un et l'autre, dans cette optique, ne pouvant finalement être que «bourgeois» et «capitalistes».

Le dépassement *par le haut* du marxisme ne pourra se faire sans penser l'État social et la démocratie. Beaucoup reste à faire pour le premier volet. Pour de bonnes raisons (l'État peut conduire au pire comme l'ont montré les tragédies du XX<sup>e</sup> siècle), même si elles ne font pas raison, la plupart des travaux de *sortie* du marxisme sont restés d'une grande méfiance à l'égard de l'État (*cf.* par exemple les travaux de Foucault).

S'ils n'échappent pas à ce travers, les travaux de P. Bourdieu, et plus précisément la publication posthume de ces cours *Sur l'État* (2012) au Collège de France donnent cependant à voir une clef précieuse pour dépasser non seulement les impasses du marxisme mais aussi celles, car ce sont bien elles qui posent problème aujourd'hui, des travaux de *sortie* du marxisme. L'État est ambivalent, a une double face, indique Bourdieu et c'est là la nouveauté introduite dans ses Cours par rapport à ses travaux antérieurs. La domination de ceux qui ont le pouvoir sur l'État s'exerce au nom de l'universel. Mais «ce n'est pas parce que certains agents ont intérêt socialement à s'approprier l'universel que cet universel n'est pas universel» (p. 159). En un sens, l'État est une fiction qui prétend parler au nom de l'universel, mais cette fiction produit de la réalité, elle est une «fiction sociale» qui finalement «n'est pas une fiction» (p. 53). Il y a - thème que l'on trouve au cœur de la théorie des conventions - une «efficacité réelle du symbolique» (p. 52). L'État doit être analysé en termes de domination, mais aussi en termes «d'unification-intégration» (p. 391).

En guise de théorisation, Bourdieu ne formulera toutefois que des bribes : il existe deux volets de l'État, sa «main droite», mais aussi sa «main gauche», laquelle renvoie explicitement à l'État social. Les critiques adressées par O. Favereau (2001) à Bourdieu ne portent pas sur ce volet, mais sur sa conception fermée de la reproduction qui, indique-t-il, n'est pas sans rappeler la conception fermée de la coordination portée par l'orthodoxie néoclassique en économie. À défaut d'être développée, la question de l'État est toutefois évoquée dans la conclusion où O. Favereau invite à se pencher sur les *défauts* de la coordination et de la

reproduction, afin de parvenir à une « réhabilitation complète du politique et de l' État ».

## L'EC entre projets radical et pragmatique

Dans l'un de ses articles, O. Favereau (1985) a souligné comment Keynes avait hésité à l'égard de la théorie néoclassique entre un projet pragmatique (stratégie du Cheval de Troie au risque de la dilution) et un projet radical (stratégie d'opposition tranchée au risque de la marginalisation). La lecture qu'il propose de Keynes ne porte toutefois pas principalement, à nouveau, sur l'État. Il y aurait pourtant beaucoup à dire. Le fait que l'État social ait puisé principalement du côté du keynésianisme pour légitimer son développement n'est pas anodin : c'est sans conteste de ce côté que l'on trouve les linéaments les plus précieux pour penser l'État social. Mais la théorie keynésienne est restée au milieu du gué, elle s'est interdite en quelque sorte de systématiser son propos. La guerre froide et l'affrontement avec le marxisme aidants, Keynes et plus encore ses successeurs postkeynésiens se sont focalisés sur le soutien public à l'investissement *privé* en capital. Paradoxalement, ils ont ainsi conforté la vision marxiste de l'intervention publique.

Il est évidemment tentant d'appliquer la tension entre projets pragmatique et radical à l'EC elle-même. Il y a bien en effet un grand écart de positionnement entre l'*« individualisme méthodologique »* revendiquée dans l'introduction collective de la *Revue économique* de 1989 et les derniers travaux des conventionnalistes (dont leur engagement soutenu dans l'AFEP). Un basculement temporel à bien des égards, avec comme témoin de ce point de bascule l'ouvrage collectif paru en 2003, où l'écart est saisissant entre la tonalité plutôt radicale de l'introduction et celle bien plus hésitante de la conclusion. Dans cette dernière, les auteurs en appellent à un recentrage sur les *conventions de proximité* et les *engagements familiers* (Eymard-Duvernay, *et al.*, 2003), soit des objets de recherche sans aucun doute pertinents, mais dont la pertinence ne peut par construction être que *locale*. Beaucoup plus fructueuse est, en revanche, l'invitation faite, dans l'introduction, à pointer « l'asservissement et le dépérisslement du politique » (p. 2) portés par le néolibéralisme et, plus fondamentalement, à considérer qu'il importe d'intégrer politique et économie et, plus précisément, démocratie et économie (Eymard-Duvernay, *et al.*, 2003). Les auteurs précisent en ce sens qu'il convient « d'articuler de manière explicite le politique avec le marché et les formes de coordination non marchandes (entreprise, services publics, associations...) » et d'« intégrer les conduites politiques (construction de la coopération) dans l'économie positive, au lieu de les extérioriser dans un espace spécialisé (l'espace du politique au sens étroit, ou des politiques sociales), ou de les faire disparaître » (p. 3).

## Ce qu'a à nous dire l'EC pour penser l'État social

Les rendez-vous tardifs ne sont pas nécessairement manqués. Si elle en a peu parlé jusqu'alors, l' EC a néanmoins au moins trois choses essentielles à nous dire pour penser l' État social.

La première a trait au pluralisme des formes de coordination et, au-delà, de socialisation. Les prix et les marchés ne sont pas suffisants. Outre qu'ils presupposent des supports institutionnels, dont des conventions, pour se déployer, ils n'épuisent pas l'économie. Celle-ci est fondamentalement *mixte*. C'est vrai au niveau micro ou méso-économique, avec la présence des organisations dont celle des entreprises, point sur lequel a insisté l' EC. Mais cela peut parfaitement être transposé au niveau macroéconomique et doit l'être si l'on entend saisir toute la portée de l' État social, soit, ni plus ni moins, que l' effectivité d'une économie *mixte*, avec du capital, de l' initiative privée (laquelle peut aussi prendre la forme de l' économie sociale), mais aussi de l' intervention publique.

Les conventions, en deuxième lieu, conçues non pas seulement comme règle de coordination alternative au contrat (dont le contrat-prix), mais aussi, pris dans un sens plus global, comme schème de justification, sans lequel nulle coordination n'est possible, jouent un rôle majeur dans la formation et le déploiement de l' État social. Les travaux d'A. Desrosière ont permis, par exemple, d'insister sur la construction conventionnelle de la statistique publique. La prise en compte, contre la tradition classique mais aussi marxiste, du caractère productif des services publics non marchands, par le Système de Comptabilité nationale édicté par l' ONU en fournit une illustration saisissante. On peut juger que la portée de cette rupture n'a pas encore été véritablement saisie par le corps social, y compris la plupart des économistes, comme en témoignent les plaintes sur le poids supposé excessif de la dépense publique, lesquelles ignorent qu'une dépense équivalente à 57 % du PIB (cas de la France), ne signifie aucunement « qu'il ne reste que 43 % pour le privé ».

Plus important encore sans doute est le dernier volet. L' État social, peut-on soutenir, puise sa légitimité ultime dans l' idée, qui fait écho aux thèses de Bourdieu sur l'*universel*, selon laquelle l' intérêt général n'est pas réductible au jeu des intérêts particuliers, le tout à celui des parties. L' initiative privée a d'indéniables vertus. Mais sa pertinence est relative. Elle n'a pas la cohérence systémique pour assurer le plein-emploi, la stabilité macroéconomique et financière, la réduction des inégalités, la satisfaction d'une série de besoins sociaux (retraite, santé, écologie, etc.). Pour chacun de ces domaines l' intervention publique est nécessaire, même s'il reste ensuite à s'interroger sur ses formes (décentralisée ou non...) et sur les moyens de la rendre à la fois juste et efficace.

L' ancrage initial très micro de l' EC ne la prédisposait guère à explorer ce dernier volet. À bien y réfléchir, le pas peut pourtant être aisément franchi, car les prémisses sont là.

La société a-t-elle une consistante propre par-delà le jeu des individus et des groupes ou classes sociales qui la peuple ? C'est au fond la question essentielle à poser dès lors que l'on évoque le « social ». On connaît la célèbre formule de Thatcher « La société n'existe pas. Il y a des individus... ». Mais comme le souligne M. Gauchet, l'idée selon laquelle la société - et partant l'État, *le politique* - n'a pas de consistance propre est partagée bien au-delà : il pointe en ce sens l'étonnante convergence entre la pensée libérale et certaines pensées critiques, dont le marxisme. Le libéralisme prétend que le tout est réductible au jeu des parties : la société n'a pas d'épaisseur au-delà du jeu des individus, elle n'a donc pas besoin du politique, du pouvoir, pour se former, elle lui préexiste. Or, certaines pensées critiques ne disent pas fondamentalement autre chose : elles soutiennent que le jeu des parties - celle des *classes* ou des *groupes sociaux* en l'occurrence - prime sur, et finalement absorbe, *le politique*, l'État.

L'EC est loin d'être démunie pour penser la consistance propre *du social*, *du politique*. L'unique article d'O. Favereau, coécrit avec P. Batifoulier et F. Eymard-Duvernay (2007), dont le titre évoque l'État social se focalise sur l'assurance maladie. Les auteurs y invitent néanmoins, plus globalement, à se détourner des lectures néoclassiques qui réduisent l'État à n'être qu'un « réparateur de marchés ». L'État social est bien plutôt un « instituteur de "Mondes Communs" ». On a pu reprocher à la théorie des conventions d'écraser les conflits<sup>1</sup>, et nous avons nous-même abondé en ce sens<sup>2</sup>. Reste à saisir sa part de vérité : l'accent mis sur la *coopération*, laquelle n'exclut nullement les conflits, et sur les *référentiels communs*, sans lesquels aucune pensée du collectif n'est possible, est fructueux. Dans son dernier ouvrage restituant des années de travaux collectifs sur le sujet, O. Favereau (2014) appelle à un « renouvellement des idées » afin de « refonder la pensée de l'entreprise » (p. 118). Face à la *grande déformation* opérée par le capitalisme néolibéral, il importe de reprendre une épistémè où l'entreprise est conçue comme un *collectif*, irréductible à la figure du seul actionnaire. Une démarche tout aussi indispensable pour penser l'État social.

---

<sup>1</sup> Cf. Amable et Palombarini (2005). Ces auteurs concluent à la « non-pertinence du concept d'intérêt général » (p. 163). On peut leur opposer que l'intérêt général ne doit pas être confondu avec l'intérêt de tous. Il n'est pas une *nature*, relève d'une construction sociale et politique, son contenu, en démocratie étant donné par la démocratie elle-même.

<sup>2</sup> Cf. Ramaux (1996).

## Bibliographie

- Bruno Amable et Stefano Palombarini, 2005, *L'économie politique n'est pas une science morale*, Paris, Raisons d'agir.
- Philippe Batifoulier, François Eymard-Duvernay, Olivier Favereau, 2007, « État social et assurance maladie. Une approche par l'économie des conventions », *Économie appliquée*, vol. 60, n° 1, p. 203–229.
- Pierre Bourdieu, 2012, Sur l'État. Cours au Collège de France (1989–1992), Paris, Éditions du Seuil.
- François Eymard-Duvernay, Olivier Favereau, André Orléan, Robert Salais et Laurent Thévenot, 2003, Introduction et Conclusion dans F. Eymard-Duvernay (dir.), *L'économie des conventions*, Paris, La Découverte.
- Olivier Favereau, 1985, « L'incertain dans la Révolution Keynésienne : L'hypothèse Wittgenstein », *Économies et Sociétés*, série PE : Oeconomia, n° 3, p. 29–72.
- Olivier Favereau, 2001, « L'économie du sociologue ou penser (l'orthodoxie) à partir de Pierre Bourdieu », dans B. Lahire (éd.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte, p. 255–314.
- Olivier Favereau, 2014, *Entreprises. La grande déformation*, Parole et Silence, Édition Collège des Bernardins.
- Christophe Ramaux, 1996, « De l'économie des conventions à l'économie de la règle, de l'échange et de la production », *Économies et Sociétés*, Socio-économie du travail, n° 19, p. 121–150.
- Christophe Ramaux, 2012, *L'État social*, Paris, Fayard – Mille et une nuits.